



**COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE**



*Communiqués de presse - archives nationales 2008*

## **Ouverture officielle d'un nouvel ensemble de logements abordables à Summerside**

**SUMMERSIDE, l'île du Prince-Édouard, le 17 juin, 2008** — Davantage de personnes handicapées auront dorénavant accès à des logements abordables, sans obstacles architecturaux, grâce à l'ouverture officielle de l'ensemble Independence Place à Summerside.

Independence Place, collectif d'habitation bâti par Scotcor Construction Ltd sur la rue North Duke à Summerside, compte cinq appartements de deux chambres et six appartements de une chambre. Le constructeur recevra 431 500 \$ dans le cadre de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable. Le promoteur et un prêt hypothécaire fourniront les sommes restantes.

L'honorable Peter MacKay – ministre de la Défense nationale et ministre responsable de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social – et l'honorable Doug Currie, ministre des Services sociaux et des Affaires aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

« Le gouvernement du Canada est déterminé à accroître l'offre de logements abordables à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les autres régions du pays, pour ceux qui en ont le plus besoin », a déclaré le ministre MacKay. « Grâce à l'inauguration de cet ensemble, les personnes handicapées de Summerside ont désormais accès à des logements locatifs de qualité, à coût abordable, ainsi qu'aux services particuliers qu'elles nécessitent, tout en demeurant dans leur milieu, à proximité de leurs parents et de leurs amis. »

Le ministre Currie a remercié tous les partenaires dont le travail a mené à l'ouverture de l'ensemble, y compris Scotcor Construction, la ville de Summerside et le P.E.I. Council of the Disabled. « Cet ensemble a été bien bâti, et un soin particulier a été porté aux détails au moment de sa conception. Je tiens à féliciter Scotcor Construction qui, en améliorant les conditions de logement des personnes handicapées et de leur famille, apporte une importante contribution à la collectivité. »

Corinna et Scott Costain, propriétaires de Scotcor Construction, ont déclaré que la réalisation de l'ensemble a été rendue possible grâce à la contribution financière de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable. « Nous sommes heureux d'avoir été en mesure de contribuer à augmenter l'offre de logements accessibles et abordables sur le marché de Summerside. »

L'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable prévoit l'investissement de 8,32 millions de dollars dans la production de logements abordables. Jusqu'à maintenant, plus de 120 logements situés dans les régions rurales et urbaines de la province ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de cette entente.

Le ministère des Services sociaux et des Affaires aux aînés influe sur la vie de presque tous les Prince-Édouardiens. Les employés collaborent avec les autres ordres de gouvernement et les organismes communautaires afin d'aider les

## Nouvelles hypothécaires - Ouverture officielle d'un nouvel ensemble de logements abordables ...

personnes handicapées, les enfants, les jeunes et les familles, les aînés et tous ceux qui ont besoin d'une aide financière et d'un logement abordable.

### **Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec :**

Verna Lynne Weeks  
Agente de communications  
Ministère des Services sociaux et des Affaires aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard  
Bureau : 902-620-3409  
Cellulaire : 902-314-1370

Joel MacDougall  
Consultant, Communications et Marketing  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Tél. : 902-426-6581

## **Document d'information**

# **Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable**

### **Objectifs**

Préserver et accroître l'offre de nouveaux logements abordables à l'Île-du-Prince-Édouard. Le loyer des logements produits en vertu de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable devra demeurer abordable pendant dix ans.

### **Programme**

Les crédits versés en vertu de cette entente serviront à produire des logements pour propriétaires-occupants et des logements locatifs abordables, neufs et additionnels à l'intention des ménages à revenu faible ou modeste de l'Île, grâce à des initiatives de location, de conversion et d'accession à la propriété.

### **Administration**

Le programme est administré par le ministère des Services sociaux et des Affaires aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard. Il revient à l'Île-du-Prince-Édouard de choisir les projets d'ensembles d'habitation abordables. Les priorités provinciales visent le logement pour les familles, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spéciaux. Pour la composante accession à la propriété, le gouvernement provincial s'est associé à Habitat pour l'humanité.

### **Dispositions financières**

Le montant maximal que la SCHL versera, en vertu de l'entente, s'élève à 4,16 millions de dollars, auquel viendra s'ajouter une contribution équivalente de la part de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, des municipalités et d'autres partenaires.